

**Auteur** PDCC, par Christophe Pannatier, et PDCB, par Bruno Moulin  
**Objet** Mobilité douce pour tous  
**Date** 08.06.2017  
**Numéro** 5.0275

---

Le 25 avril dernier, le Conseil d'Etat approuvait la stratégie Vélo-VTT Valais/Wallis définissant les grandes lignes du développement de l'infrastructure et de l'offre touristique pour le vélo de route et le VTT en Valais. L'objectif étant de positionner le Valais comme destination phare pour ces passionnés.

Néanmoins, la mobilité douce ne concerne pas seulement les touristes, mais aussi les valaisannes et les valaisans. En effet, il existe également des personnes qui utilisent leur vélo pour se rendre à leur travail. Avec l'évolution du vélo électrique, les distances parcourues peuvent être plus importantes et ces pendulaires deviennent de plus en plus nombreux. Et les incorporer au trafic automobile déjà engorgé n'est pas la bonne solution.

Aujourd'hui, plusieurs villes d'Europe développent ou ont déjà développé des projets de super pistes cyclables, ou encore, des routes adaptées et/ou dédiées à la mobilité douce. Un tel projet, mit à l'échelle valaisanne, permettrait de mieux connecter les localités de la plaine, tout comme les vallées latérales, par un réseau cyclable. Ainsi, amateurs et pendulaires de la petite reine pourraient rouler en toute sécurité sans gêner et se mettre en danger dans le trafic automobile. Une telle démarche s'inscrit évidemment dans une offre de mobilité globale adaptée aux particularités valaisannes.

## **Conclusion**

Il est demandé au Conseil d'Etat:

- de développer une planification prenant en compte la totalité de la mobilité douce (touristique ET professionnelle),
- de renverser la priorité sur les berges du Rhône au bénéfice de la mobilité dite douce et de profiter de la 3ème correction du Rhône pour la développer,
- d'intégrer les modes doux sur les réseaux de mobilité cantonaux,
- d'assumer les tâches de planification et de coordination territoriales en collaboration avec les communes afin de connecter les différents réseaux,
- d'affecter des ressources financières et humaines aux modes doux.